

AFFILIATIONS SAISON 2017-2018

Membres collectifs	2017-2018 FGQ/GCG
Nouveau club 100 membres et moins	170 \$
Base - récréatif 50 membres et moins - sports de groupe	340 \$
Base - Club récréatif et club GR	567 \$
Base - Club récréatif et circuit régional	1 242 \$
Base - Club récréatif, circuit régional et 5 athlètes ou moins de niveau compétitif PROV-NAT	1 242 \$
Base - Club récréatif et compétitif CR-PROV-NAT de moins de 2 500 membres et + de 5 athlètes de niveau compétitif PROV-NAT	2 200 \$
Base - Club récréatif et compétitif CR-PROV-NAT de plus de 2 500 membres et + de 5 athlètes de niveau compétitif PROV-NAT	4 500 \$

Membres individuels - GAF / GAM / GR / STR / GYT

ENTRAINEURS ET OFFICIELS

Administrateur d'un club	inclus
Administrateur d'une ARG / Membre individuel	40 \$
Entraîneur - Compétitif	99 \$
Officiel	68 \$
Moniteur (14 ans et +, sans certification)	54 \$
Entraîneur circuit régional et récréatif/sports de groupe	65 \$
Officiel débutant CR3	39 \$

CIRCUIT NATIONAL (Compétiteurs)

GAF (JO9-JO10-HP)	163 \$
GAM (National Ouvert, Junior et Sénior)	163 \$
STR (N5, N6, Junior, Sénior)	163 \$
GR (Novice, Junior, Sénior, HP)	163 \$

CIRCUIT PROVINCIAL (Compétiteurs)

DÉFI GAF (3 à 6); DÉFI STR (1 à 6); DÉFI GAM (1-2, Elite 1, Elite 2)	103 \$
GAF (P4-P5-P6-P7-P8, Espoir 1 et Espoir 2)	137 \$
GAM (P2-P3-P4-P5, Élite 3 et Élite 4)	137 \$
STR (P1-P2-P3-P4)	137 \$
GR (niveaux 2-6)	137 \$
ACRO (niveaux 2-3-4-Jeunesse-FIG)	137 \$

CIRCUIT RÉGIONAL

Gymnastes (CR1 et CR2)	46 \$
Gymnastes (CR3)	66 \$
DÉFI GAF (1-2)	66 \$
GR (niveaux 1-2: 8 ans et -)	66 \$
Masters	66 \$
ACRO (niveau 1)	66 \$

CIRCUIT RÉCRÉATIF

Gymnastes récréatifs/sports de groupe/gymnastique acrobatique	28 \$
Gymnastique adaptée (enfants à besoins particuliers) ¹	16 \$
Bébé actif (3 ans et moins) ²	11 \$

INITIATION

1 jour	4 \$
Camps (24 juin au 31 août)	14 \$

^[1] Cours de gymnastique s'adressant aux enfants à besoins particuliers : est considéré comme un enfant à besoins particuliers celui qui présente une altération des fonctions mentales, sensorielles, langagières ou physiques entravant ses capacités d'autonomie et d'adaptation dans un environnement ordinaire (définition tirée de la LIJBP, article 2).

^[2] Est considéré bébé actif un enfant né en 2014 ou après